

Séance du 22 juillet 2021

L'an deux mil vingt et un, le jeudi vingt-deux juillet, le Comité Syndical de l'Epage du Bassin versant de la Grosne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Espace des Griottons de Cluny, sous la présidence de Mr BORDET Jean-François.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	13	12
		Pour : 12
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

GELIN Daniel, FARENC Jean-François, DELPEUCH Jean-Luc, PONCET Guy, BURTEAU Gilles, DUPARAY Alexandre, PARRET Thierry, BORDET Jean-François, PROTET Christian, DURIAUX Philippe, MARTINOT Rémy, THEVENON René

Procurat ion(s) :

LABULLE Marc à FARENC Jean-François

Etai(en)t absent(s) :

GUENARD Pascal, MORIN Jean-Marc

Date de la convocation
15 juillet 2021

Etai(en)t excusé(s) :

Date d'affichage
26/7/2021

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

22/8/2021

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : DUPARAY Alexandre

et publication du

19/8/2021

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- Approuve le compte administratif du SMAG de l'exercice 2021 (du 1er janvier 2021 au 30 juin 2021), suite à la dissolution du SMAG au 30 juin 2021.

vote le Compte Administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	37 807,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	37 807,00
	Réalisé :	37 808,00
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	53 749,00
	Réalisé :	20 216,39
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	53 749,00
	Réalisé :	50 139,36
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	37 808,00
Fonctionnement :	29 922,97
Résultat global :	67 730,97

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Président, s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à CLUNY, le 22 juillet 2021

Le Président, BORDET Jean-François



Bordet